

main-d'œuvre est à bon marché. La plate-forme de la voie est construite et les traverses sont empilées tout le long du tracé. Il n'y aurait qu'à acheter des rails usagés pour mettre le chemin de fer en exploitation. En dépit de tous ces avantages, rien n'a été fait et des milliers de cultivateurs aussi bien que des centaines d'hommes d'affaires sont privés de toutes communications par chemin de fer. Pourtant, il y a quelques années ces gens sont allés s'établir dans la région sur la promesse formelle qu'on leur procurerait des moyens de transport afin d'assurer le développement de la région tant au point de vue de l'industrie agricole que du commerce.

On aurait pu, il y a un an ou deux, poser à très peu de frais les rails sur cette ligne. De nombreux campements de secours existaient dans la partie nord de cette région d'où l'on envoyait travailler à la confection de grandes routes des hommes que l'on aurait pu employer plus utilement, sous la direction de deux ou trois experts, au posage de rails sur cette ligne. On aurait pu se procurer les rails à bon compte et ces 69 milles de voie auraient pu être terminés. Au lieu de cela, on a employé ces gens à la confection de grandes routes qui, dans un an ou deux, seront inutiles, car les repousses auront détruit tout le fruit de leur travail.

A mon avis, le ministre des Chemins de fer devrait faire part à la Chambre de ses intentions au sujet de cette ligne. Il a fait une déclaration de politique concernant le chemin de fer de la région de la rivière de la Paix et je crois savoir que cette année l'on ne dépensera pas un seul dollar en frais de premier établissement pour le National-Canadien dans la Saskatchewan septentrionale. Cela veut dire que, si le ministre des Chemins de fer ne trouve pas les fonds, cette ligne ne peut être construite; par conséquent, à quoi bon rejeter la responsabilité sur le National-Canadien. Il vaudrait mieux savoir au juste où nous en sommes.

J'aimerais savoir du ministre ce que le Gouvernement et son département pensent en réalité et s'ils entendent assurer les fonds voulus pour le posage des rails sur cette ligne qui sans cela ne tardera pas à se détériorer et deviendra tout à fait inutile. J'ai la conviction qu'une déclaration, dans un sens ou dans l'autre, éclaircirait la situation, et la population de cette région septentrionale saurait exactement à quoi s'en tenir à cet égard. Qu'est-ce que la ministre des Chemins de fer peut en dire?

M. A. E. MUNN (Vancouver-Nord): Je désire dire quelques mots à l'appui de cette résolution. Depuis nombre d'années je préconise une ligne de sortie de la région de la rivière de la Paix vers le Pacifique. A la

session spéciale de 1930 j'ai dit que l'on pourrait faire beaucoup de travaux qui contribueraient à atténuer le chômage, et la situation n'a pas changé depuis. Dans la Colombie-Anglaise seule on compte par plusieurs centaines les hommes qui, dans les campements de secours, n'ont pour ainsi dire rien à faire, et on me dit, qu'il en est de même dans la région de la rivière de la Paix et en Alberta. Je ne conseillerais pas au Gouvernement de faire de gros frais de premier établissement, mais il faut voir à l'entretien de ces gens et je ne vois rien qui empêche de les employer de la façon que j'ai indiquée. La plupart des gens aimeraient mieux faire un peu de travail que de rester à rien faire et vivre d'aumône. J'offre cet avis au Gouvernement.

Un jour ou l'autre, il faudra que les gens de cette région aient un chemin de sortie, et on le leur a promis. L'ancien gouvernement libéral, ainsi que le premier ministre actuel (M. Bennett) ont promis de le construire et d'excellentes raisons militent en faveur du projet. Toutefois, je suis d'avis que le Gouvernement devrait songer à ces centaines d'hommes qui pourraient être employés à la construction de cette ligne sans qu'il en coûte davantage. Quoi qu'il arrive, le Gouvernement doit voir à leur entretien, et je lui fais cette proposition d'ordre pratique. On pourrait entreprendre maintenant une bonne partie de travaux qu'il faudra exécuter un jour ou l'autre.

M. D. M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Règle générale, chaque fois que cette question a été soulevée, on nous a promis de l'examiner, mais aujourd'hui, si j'ai bien saisi ce qu'a dit le ministre, on ne tiendra pas compte de notre demande.

L'hon. M. MANION: J'ai dit que l'on examinera la question lorsque la situation changera et que l'état des finances le permettra.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): C'est peut-être préférable, mais je crois qu'il nous faudra nous mettre en frais d'effectuer ce changement; voilà l'important. Selon moi, les ingénieurs n'ont pas raison de dire que les travaux seront inaugurés lorsqu'il sera pratique de les entreprendre. J'ose dire qu'aucun ingénieur n'a soumis de rapport que l'on ne sût pas d'avance devoir être acceptable au Gouvernement et aux deux compagnies de chemins de fer. Je prétends qu'au cours des dix dernières années les ingénieurs n'ont jamais pris sur cette question une attitude que les événements aient justifiée dans la suite; je n'en connais aucune. Ils peuvent avoir eu raison dans certains détails mais de façon générale ils se sont toujours trompés.

[M. McIntosh.]